

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2018**

L'an deux mille huit, le treize avril à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Claudine POLIN, Marie-Paule LEJEUNE, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre FOUCART.

Absent excusé : Jean-Pierre POLIN (pouvoir à Claudine POLIN), Jean-Claude COLLET

Secrétaire : Jean-Pierre FOUCART

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dans la section Fonctionnement, le total de dépenses est de 65 018,93 €. Le montant des recettes s'élève à 60 483,54 €.

Dans la section investissement, le total des dépenses est de 8 568,59 €. Le montant des recettes s'élève à 18 388,48 €.

Le compte administratif est approuvé par l'ensemble des conseillers présents (5 voix), Monsieur le Maire ne participant pas au vote.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

Les comptes de la commune sont identiques avec ceux de la trésorerie. Le résultat de clôture 2017 pour la section de fonctionnement est de 27 087,69 €. Le résultat de clôture 2017 pour la section d'investissement est de 2 770,22 €.

L'excédent de fonctionnement pour 2018 sera de 27 087,69 €.

Le compte de gestion est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

AFFECTATION DE RESULTATS

Concernant l'affectation du résultat global de l'exercice 2017

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc PILLIERE, Maire, après avoir entendu et approuvé le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2017, constate que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

EN FONCTIONNEMENT

résultat de l'exercice :	- 4 535,39
résultat antérieur (002)	<u>31 623,08</u>
RESULTAT CUMULE	27 087,91

EN INVESTISSEMENT

résultat de l'exercice	9 819,89
résultat antérieur (001)	<u>- 7 049,67</u>
RESULTAT CUMULE	2 770,22

Restes à réaliser

En dépenses :

En recettes :

BESOIN DE FINANCEMENT

Considérant que le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour maintenir une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement, que dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir au moins le solde d'exécution de la section d'investissement et donc le besoin de financement dégagé ci-dessus.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser et d'autre part, en report à nouveau de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la façon suivante :

compte 001-Excédent d'investissement	2 770,22 €
Ligne 002-Résultat de fonctionnement reporté	27 087,91 €

VOTE DES TAXES

Les taux pour l'année 2018 sont les suivants :

Taux de TAXE D'HABITATION	8,57 %
Taux de TAXE FONCIERE BATI	8,66 %
Taux de TAXE FONCIERE NON BATI	7,48 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif est présenté pour des dépenses et recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à hauteur de 85 453,00 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 34 541 €. Le reste de la rue des Lorrains est prévu pour un montant de 22 932,00 €.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité le budget primitif 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est favorable au remboursement du blog à Monsieur POLIN pour un montant de 26,00 €.
